



**COMMUNIQUÉ DU 13/12/2022**

**PARQUET DE NAMUR**

**Menaces par Facebook envers la Zone de Police  
Condroz-Famenne**

Le 8 décembre 2022, un homme né en 1958 a menacé de mort sur Facebook les policiers de la Zone de Police Condroz-Famenne.

Le suspect avait fait l'objet d'une arrestation administrative le jour précédent dans le cadre d'un dossier de pollution environnementale. Il avait été relaxé vers 16h.

Après sa libération, le suspect a proféré des menaces de mort sur Facebook à l'égard des services de police, et plus spécifiquement envers le poste de proximité de Havelange. Il a également menacé par téléphone la société de dépannage qui était intervenue dans le cadre du dossier.

Il a donc été privé de sa liberté judiciairement le 08/12/2022 à la demande du magistrat de garde.

Le dossier a été mis à l'instruction avec une demande de mandat d'arrêt.

Le vendredi 08/12/2022, le suspect a été entendu par le Juge d'instruction, lequel l'a inculpé du chef de menaces avec ordre ou sous condition, et l'a placé sous mandat d'arrêt.

Ce matin, la chambre du conseil a décidé de le maintenir la détention préventive, mais sous la modalité de la surveillance électronique.

Le parquet a interjeté appel de cette décision.

La chambre des Mises en Accusation de Liège statuera sur son sort dans les 15 jours.

# POUR NOUS CONTACTER



Palais de Justice de Namur – Place du Palais de Justice n° 4, 5000 Namur  
Palais de Justice de Dinant – Place du Palais de Justice N° 6, 5500 Dinant



[parquet.namur.presse@just.fgov.be](mailto:parquet.namur.presse@just.fgov.be)



081/25.17.11



Etienne Gaublomme – magistrat de presse – 0473-740872

[etienne.gaublomme@just.fgov.be](mailto:etienne.gaublomme@just.fgov.be)

Vincent MACQ – Procureur du Roi – 0485/53.54.98 –

[vincent.macq@just.fgov.be](mailto:vincent.macq@just.fgov.be)